



**ECOWAS COMMISSION  
COMMISSION DE LA CEDEAO  
COMISSÃO DA CEDEAO**



## **DEMANDE DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT**

**Référence : PP-CS-2025-066**

### **SERVICES DE CONSEIL POUR L'ETUDE DE FAISABILITE, D'INGENIERIE PRELIMINAIRE ET DE FINANCEMENT DU PROJET DE PONT BANJUL-BARRA EN GAMBIE.**

1. La Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), dans le cadre de son programme de corridor Praia-Dakar-Abidjan, a l'intention de recruter un bureau d'études qualifié pour réaliser une étude de faisabilité technique et d'ingénierie préliminaire d'un projet de pont Banjul-Barra. Cette initiative fait partie de la route transafricaine n° 7 (TAH-7) et vise à améliorer la connectivité régionale entre la Gambie et le Sénégal en particulier, tout en contribuant au développement économique et à l'intégration dans toute l'Afrique de l'Ouest.
2. L'objectif de cette mission est de mener une étude de faisabilité, d'ingénierie préliminaire et de financement qui évaluera la viabilité technique, environnementale, financière, économique, juridique et institutionnelle de la construction d'un pont reliant les villes de Banjul et de Barra à travers le fleuve Gambie. L'étude fournira des données complètes, des modèles et des conceptions préliminaires nécessaires pour déterminer la viabilité du projet et préparer la documentation de l'appel d'offres.
3. Les services à fournir dans le cadre de ce contrat comprennent : (i) la détermination et la validation de trois options de tracés de ponts à l'aide d'une analyse multicritères (AMC) ; (ii) des études techniques et d'ingénierie comprenant des comptages de trafic, des évaluations topographiques, géotechniques et hydrologiques ; (iii) la préparation d'une Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et d'un Plan d'Action de Réinstallation (PAR) ; (iv) une analyse économique et financière comprenant des prévisions de trafic et des projections de recettes de péage; (v) La préparation des études conceptuelles et techniques préliminaires pour le pont, les routes d'accès et les infrastructures associées ; (vi) L'élaboration d'une stratégie de financement du projet et de gestion institutionnelle ; et (vii) La préparation de deux séries de documents d'appel d'offres.
4. La durée du contrat sera de 18 mois.
5. La Commission de la CEDEAO invite les Consultants éligibles (firmes ou joint-ventures) ayant une expérience dans les études d'infrastructures de transport à grande échelle (de préférence en Afrique ou dans des environnements similaires) à manifester leur intérêt. Les consultants



**ECOWAS COMMISSION  
COMMISSION DE LA CEDEAO  
COMISSÃO DA CEDEAO**



intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services, y compris:

- Expérience générale en matière d'études de faisabilité d'infrastructures
- Expérience spécifique dans des études similaires d'infrastructures de transport (de préférence pour des ponts et des autoroutes).
- Expérience de travail avec des institutions régionales.
- Expérience de travail en Afrique subsaharienne
- Organisation générale de l'entreprise (structure et disponibilité d'un personnel qualifié)
- Accès à des logiciels et outils d'ingénierie modernes (modélisation du trafic, géotechnique, modélisation financière, etc.).

**NB: Chaque projet de référence doit être présenté avec une fiche de projet et inclure les documents justificatifs pertinents tels qu'une copie des contrats signés, un certificat de bonne exécution ou une déclaration de bonne performance. Les coordonnées des clients doivent être incluses à des fins de vérification.**

6. **Les consultants peuvent constituer des joint-ventures pour augmenter leurs chances de qualification. Conformément à l'article 10.2 du CODE DES MARCHÉS RÉVISÉ DE LA CEDEAO/SEPTEMBRE 2021, les entreprises étrangères DOIVENT conclure un accord de coentreprise (groupement) avec les entreprises des États membres de la CEDEAO. La part minimale acceptée de partenariat en joint-venture pour l'entreprise ouest-africaine est d'au moins 40%.**
7. Les critères d'éligibilité, la préparation de la liste restreinte et la procédure de sélection doivent être conformes au CODE DES MARCHÉS RÉVISÉ DE LA CEDEAO/SEPTEMBRE 2021 qui est disponible sur le site web de la Commission de la CEDEAO à l'adresse [www.ecowas.int](http://www.ecowas.int) ..
8. Les consultants intéressés peuvent obtenir de plus amples informations aux adresses électroniques mentionnées ci-dessous pendant les heures de travail : **9h00 - 16h00, heure du Nigeria, (GMT + 1) du lundi au vendredi (sauf jours fériés)** : [procurement@ecowas.int](mailto:procurement@ecowas.int) avec copie à [ikkamara@ecowas.int](mailto:ikkamara@ecowas.int); [sbangoura@ecowas.int](mailto:sbangoura@ecowas.int) ; [amaliki@ecowas.int](mailto:amaliki@ecowas.int) ; [cappiah@ecowas.int](mailto:cappiah@ecowas.int) ; [ombacke@ecowas.int](mailto:ombacke@ecowas.int).
9. Les manifestations d'intérêt doivent être remises en copies papier (un (1) original signé et trois (3) copies) à l'adresse ci-dessous, au plus tard le **7 juillet 2025, à 16 heures (GMT + 1)**, heure du Nigeria, et doivent être clairement marquées : « **Expression d'intérêt pour les services de consultants pour l'étude de faisabilité et de conception technique préliminaire du projet de pont Banjul-Barra** ».



**ECOWAS COMMISSION  
COMMISSION DE LA CEDEAO  
COMISSÃO DA CEDEAO**



**A remettre en mains propres ou par courrier recommandé à l'adresse suivante :**

**Division Passation de Marchés,  
Premier (1<sup>er</sup>) étage du siège de la Commission de la CEDEAO,  
Plot 101, Yakubu Gowon Crescent,  
Asokoro District, Abuja,  
NIGERIA.**

**Pour les soumissions électroniques, les manifestations d'intérêts doivent être envoyées aux adresses email indiquées ci-dessous :**

Email: [procurement@ecowas.int](mailto:procurement@ecowas.int); avec copie à: [sbangoura@ecowas.int](mailto:sbangoura@ecowas.int);  
[ikkamara@ecowas.int](mailto:ikkamara@ecowas.int); [amaliki@ecowas.int](mailto:amaliki@ecowas.int); [cappiah@ecowas.int](mailto:cappiah@ecowas.int);  
[ombacke@ecowas.int](mailto:ombacke@ecowas.int).

Pour accéder aux termes de référence détaillés, cliquez sur le lien [https://www.ecowas.int/procurement/procurement\\_m/intellectual-services/?lang=fr](https://www.ecowas.int/procurement/procurement_m/intellectual-services/?lang=fr).  
Les demandes d'informations complémentaires ou de précisions peuvent être envoyées par courrier électronique :

Attention: **Directeur de l'Administration et des Services Généraux**  
Email: [procurement@ecowas.int](mailto:procurement@ecowas.int); avec copie à: [sbangoura@ecowas.int](mailto:sbangoura@ecowas.int);  
[ikkamara@ecowas.int](mailto:ikkamara@ecowas.int); [amaliki@ecowas.int](mailto:amaliki@ecowas.int); [cappiah@ecowas.int](mailto:cappiah@ecowas.int);  
[ombacke@ecowas.int](mailto:ombacke@ecowas.int).

10. Les langues de travail sont l'anglais et le français.

**Prof. Nazifi Abdulahi DARMA  
Commissaire, Services internes**